

Commune de SAINT FIRMIN

Conseil municipal du 17 décembre 2012

Personnes présentes :

Georges Lacour, Jacky Perret, Daniel Belin, Philippe Watteau, Raymond Montagne, Martine Nivost, Brigitte Dubois, Eric Jury, Jean Luc Lesavre, Sébastien Gogniat, François Fuchet.

Personnes absentes :

Martine Costa-Redol, Christelle Robert.

Personne excusée :

Laurent Nigaud a donné pouvoir à Jean Luc Lesavre

Secrétaire de séance :

Philippe Watteau

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 octobre 2012 :

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé

2) Exercice du droit de préemption urbain :

En France, le droit de préemption urbain institué par la loi du 18 Juillet 1985 concerne les communes dotées d'un plan local d'urbanisme, d'un plan d'occupation des sols ou d'une carte communale.

Ce droit permet à la collectivité d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu. Dans ce cas, le notaire chargé de la vente doit adresser une Demande d'Intention d'Aliéner à la commune qui dispose de 2 mois pour confirmer son intention d'acheter.

Dans le cadre de l'étude ECO VILLAGE AVENIR menée avec l'ATD et pour répondre aux besoins d'aménagements, plusieurs parcelles de terrain à acquérir ont été identifiées.

Sur la base de cette étude, le Conseil Municipal approuve la mise en place du Droit de Préemption Urbain sur les parcelles concernées.

3) Information : participation au maintien de salaire du personnel :

Le décret 2011-1474 du 8.11.2011 a autorisé les collectivités territoriales, à l'instar des employeurs privés, à participer à la protection sociale complémentaire des agents territoriaux. Ce décret permet aux collectivités qui le souhaitent de contribuer financièrement à la complémentaire santé (mutuelle) et à la prévoyance (garantie maintien de salaire) de leurs agents (titulaires et contractuels). La situation individuelle de chaque agent sera évoquée lors de la prochaine réunion du personnel communal en vue d'une délibération lors d'un prochain conseil municipal.

4) Intercommunalité :

Le Préfet de Saône-et-Loire a pris un arrêté le 26 novembre 2012 portant projet d'extension du périmètre de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau. A la date du 1er janvier 2014, les communes de Charmoy, Gourdon, Marigny, Marmagne, **Saint-Firmin**, Saint-Julien-sur-Dheune,

Saint-Pierre-de-Varennes et Saint-Symphorien-de-Marmagne intégreront la C.U.C.M.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'intégration des huit communes à la C.U.C.M.

5) Travaux :

- La déviation de la conduite d'eau au lotissement des « Champs de Bouvier » et la reprise du réseau d'eaux pluviales aux Jacquelins sont en cours.
- Le drainage devant la salle des fêtes est reporté en Janvier 2013
- Les travaux de la mairie avancent conformément au planning. Le déménagement du secrétariat est prévu vers le 20 Janvier 2013.

6) Urbanisme :

- Le permis de construire de Mr et Mme NECTOUX (ex : terrain Villa Family) a été déposé. Le problème du pylône EDF à déplacer est à revoir avec ERDF afin de déterminer l'emplacement prévu pour la nouvelle implantation et les coûts associés.
- Certificat d'urbanisme :
Notaire Vincent BIZOLLON : vente maison +terrain Albert CHARLEUX
Notaire Pierre NIGAUD : succession Renée LAVOILLOTTE
- Déclaration préalable :
Gérard COTIN : réfection de toit sur annexe
Jean-Philippe KIEHL : véranda + fenêtre de toit
Bernard CHARLEUX : pose de panneaux photovoltaïques

7) Questions diverses :

- Le bulletin municipal sera édité par Huret Graphy pour une diffusion prévue fin décembre.
- Les vœux du maire à la commune se dérouleront le vendredi 11/01 à 18h30.
- Demande par Mr David Blondeau pour pouvoir installer son camion-pizza.
- La salle du « Temps Libre » est réservée uniquement pour les associations. Les locations à titre privé ne sont pas admises.
- Le Sou des Ecoles invite le conseil, à l'arbre de Noël organisé avec les institutrices.
- Un relevé de vitesse a été effectué aux Chevreux. La vitesse moyenne est supérieure à la normale avec parfois des vitesses fortement excessives. D'autres mesures sont prévues début 2013. Des contrôles par la gendarmerie pourraient être réalisés.
- Question sur la possibilité de mettre un rail de sécurité dans la descente de la Traverse des Chevreux.
- Les Jacquelins : voir pour faire un courrier au propriétaire des tuiles qui risquent de tomber sur la voirie.

8) Etude Village Avenir

Une présentation vidéo de la phase 3 de l'étude menée par l'Atelier du Triangle est faite aux conseillers municipaux. La phase 3 correspond à la remise de différents scénarios d'aménagements avec des estimations de coûts associés.

La dernière phase de cette étude, prévue fin janvier 2013, concernera la remise de fiches d'actions détaillées.

La séance est levée à 21h15